

## Mission sur la refondation de la médecine libérale

17/02/2010

Lettre adressée par le Président du CNOM aux Conseils départementaux et régionaux de l'Ordre des médecins ainsi qu'aux Conseillers nationaux le 17 février 2010  
Cher Collègue,

Je tiens à vous rappeler que j'ai accepté la mission sur « la refondation de la médecine libérale » à la demande expresse du Président de la République. Celui-ci a considéré que le Président du Conseil national de l'Ordre des médecins compte tenu d'une part de la connaissance qu'il a des chiffres inquiétants concernant l'avenir de l'exercice libéral et d'autre part de l'indépendance qui s'attache à sa fonction pouvait légitimement assumer et animer une telle mission à la tête d'un groupe de travail.

Les membres de la mission qui vient tout juste d'arriver à complétude sont :

- Michel LEGMANN – médecin radiologue libéral – Président du CNOM.
- Jean-Marc AUBERT - Directeur Délégué à la CNAMTS
- Rémy BATAILLON - médecin généraliste - Conseiller de Mme BACHELOT
- Paul BLANC - Sénateur Pyrénées Orientales - Médecin généraliste retraité
- Gérard BOURREL - Médecin généraliste enseignant à Montpellier
- Yves BUR - député du Bas-Rhin – Chirurgien-dentiste
- Bérange CROCHEMORE - Présidente d'honneur ISNAR-IMG - interne de médecine libérale
- Claude DILAIN - Maire de Clichy sous Bois - médecin pédiatre en cabinet
- Christophe JACQUINET - Préfigurateur ARS de Picardie
- Claude LE PEN - Professeur Economie de la santé (Paris-Dauphine)
- Hubert LEHETET - Anesthésiste libéral en clinique à Rennes
- Norbert NABET - Adjoint ARS PACA - ex conseiller de Mme BACHELOT
- Dominique ORLIAC - médecin ophtalmologue libérale - Députée du Lot - Présidente du CD du Lot
- Christian SAOUT - Président du CISS
- Walter VORHAUER - Anatomo-pathologiste - Médecin légiste libéral - expert près cour appel d'Amiens et de la Cour de cassation - Secrétaire Général du CNOM
- Patrick VUATTOUX - Médecin généraliste en Franche-Comté - Président de la Fédération des Maisons et des pôles de santé pluridisciplinaires

A cet égard, il convient d'ailleurs de souligner la présence d'une majorité de praticiens libéraux de tous horizons tant au niveau géographique qu'au niveau de la pratique professionnelle.

Concernant la méthodologie, la mission procèdera à de larges auditions au ministère de la santé sur le thème de l'attractivité et de la place de la médecine libérale dans le système de santé.

D'ailleurs, le Conseil national avait prévu antérieurement à la mise en place de la mission de traiter le même thème au cours de son séminaire annuel qui se tiendra mi-mars.

Mes Chers Collègues, je vous invite donc comme je l'ai fait lors de la dernière Assemblée générale à apporter vos contributions et suggestions à ce travail.

Il va de soi que les travaux et les conclusions de ce séminaire vous seront adressés, présentés à la mission et rendus publics.

Veillez agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments confraternels et dévoués.

Docteur Michel LEGMANN